



RéCAPituLons

Commissions Administratives Paritaires Locales
du 5 novembre 2015

Affectations Locales B et C Mouvements au 1er janvier 2016 dans les nouvelles structures

Les deux CAPL étaient présidées par Madame ROGER, Directrice du Pôle Pilotage Ressources.
Les élu-es CGT Finances Publiques ont lu une déclaration liminaire consultable sur notre site. [\[lien\]](#)

Mouvement local B :

Les chiffres-clés de ce mouvement local spécifique :

- 200 titulaires affecté-es
- 22 collègues ALD sur l'ensemble de la DRFIP (7 ALD 44, 15 ALD Résidence dont 12 à Nantes, 1 à Chateaubriant, 1 à Pornic et 1 à Saint-Nazaire)
- 1 seule affectation ALD-RAN-Mission-Structure en l'absence d'emploi vacant dans la mission-structure
- 4 détachements (contre 6 au 1/9/2015)
- 3 emplois de titulaires vacants après ce mouvement sur les structures concernées :
 - 1 au SIE Nantes Centre
 - 1 au SIP Nantes Sud
 - 1 à la Trésorerie de Nantes Amendes

Le taux de couverture global (effectifs réels affectés/effectifs théoriques) après affectation des ALD est de 95,45 %. Sur un total de 684 emplois au TAGERFIP, il manque donc 31,1 agents ! Une paille qui explique les difficultés vécues quotidiennement par les collègues.

Moins d'agents, plus de travail, des changements d'équipes dans les nouvelles structures, des inquiétudes sur les applications : les premiers mois (combien ?) seront très difficiles à vivre pour les agents même si + de 90 % ont obtenu la structure demandée.

Les élu-es CGT ont examiné de manière exhaustive le mouvement (examen et pointage de toutes les fiches de vœux déposées ligne par ligne, respect des priorités afin de s'assurer que les règles ont bien été appliquées par la Direction).

Les affectations ont donc toutes été prononcées sur la base de l'ancienneté administrative dans le cadre des priorités arrêtées en groupe de travail.

Les élu-es CGT se sont vivement insurgé-es contre l'intervention de la Directrice Régionale (près de 2 mois avant la CAPL !) auprès des collègues de la Trésorerie d'AIGREFEUILLE, les dissuadant de demander l'emploi transféré à MACHECOUL dès lors que le poste est en sur-effectif et que l'emploi serait gelé ! Pratique inadmissible en contravention totale avec la règle de priorité pour transfert de la mission ! Nouvelle approche du dialogue social ?

Le poste de MACHECOUL sera en difficulté suite à un départ très proche en retraite et une augmentation des charges de travail.

En réponse à la demande des élu-es CGT, la Direction a indiqué que 4 collègues de SIP ont perdu leur garantie-métier (assiette/recouvrement). « Il est fait confiance aux chefs de service qui examineront, le cas échéant, les situations au cas par cas. » Les agents concernés seront informés individuellement.

Les élu-es CGT sont intervenu-s longuement, avec force arguments, sur la situation du Pôle Enregistrement de Nantes avec une augmentation régulière et importante de la charge de travail depuis plusieurs années, sans évolution des effectifs implantés, générant un retard considérable dans le traitement des actes et des successions.

Les élu-es CGT ont rappelé à l'administration qu'une attention particulière devait être apportée aux situations humaines particulières (maladie, handicap) notamment lors des affectations.

Vote sur ce mouvement local :	CONTRE POUR	CGT (2) Solidaires (2) CFDT (1) FO (1) Administration (6)
--------------------------------------	----------------	--

Vos représentants CGT lors de cette CAPL B :
Marielle ARTEAUD (02.51.12.84.97) Cécile HAURAY (02.40.55.67.15) François BAUDOUIN (02.51.25.07.94)
Franck MAINGUY (Expert 02.51.12.81.87)

Les chiffres-clés de ce mouvement local spécifique

- 178 titulaires affecté-es
- 22 collègues ALD sur l'ensemble de la DRFIP (6 ALD 44, 17 ALD Résidence dont 14 à Nantes, 2 à Ancenis et 1 à Saint-Nazaire)
- 11 agents affectés « renfort »
- 2 affectations d'office
- 4 détachements
- 11 emplois de titulaires vacants après ce mouvement sur les structures concernées :
 - 1 au SIE Nantes Centre
 - 9 au SIP Nantes Sud
 - 1 au PCRP 1

Les élu-es CGT ont examiné de manière exhaustive le mouvement (examen et pointage de toutes les fiches de vœux déposées ligne par ligne, respect des priorités afin de s'assurer que les règles ont bien été appliquées par la Direction).

En réponse à la demande des élu-es CGT, la Direction a indiqué qu'une collègue de SIP a perdu sa garantie-métier (assiette/recouvrement).

Les élu-es CGT ont questionné l'administration sur certains détachements et sont intervenu-es sur des situations particulières.

Le taux de couverture global (effectifs réels affectés/effectifs théoriques) après affectation des ALD est de 93,10 % . Sur un total de 507 emplois au TAGERFIP (raboté chaque année), il manque donc 35 agents ! Une paille qui explique les difficultés vécues quotidiennement par les collègues.

Moins d'agents, plus de travail, des changements d'équipes dans les nouvelles structures, des inquiétudes sur les applications : les premiers mois (combien ?) seront très difficiles à vivre pour les agents même si près de 93 % ont obtenu la première structure demandée.

Vote sur ce mouvement local :	CONTRE POUR ABST.	CGT (2) Solidaires (3) Administration (6) CFDT (1)
--------------------------------------	-------------------------	--

Vos représentant-es CGT lors de cette CAPL C :

Patricia MASSON (02 51 12 87 30) Christophe PAGNIER (02 51 12 87 63) Christophe LALAITE (02 40 91 98 03)
Matthieu BLIN (02 40 70 90 71) Franck MAINGUY (Expert 02.51.12.81.87)

La CGT a souligné le fait que les discussions en groupe de travail « Règles de gestion » entre les syndicats (la CGT a joué un grand rôle) et la Direction ont permis de retenir des règles locales et des priorités qui, sans déroger aux règles nationales ont permis à une grande majorité des collègues d'obtenir la structure qu'ils souhaitaient (même si tout ne sera pas facile).

Une façon de répondre aux récriminations de certains chefs de services, heureusement très minoritaires, qui ont vivement contesté l'attitude des syndicats, les accusant de tous les maux, y compris auprès de leurs agents.

Contacter la CGT

- CGT Finances Publiques, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

